

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(13\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 20 janvier 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 20 janvier 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 2 p. (18r, 19v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 20 janvier 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 08/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47302>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 janvier 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Denisart, Alfred](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin s'oppose au renvoi de Marie Duchateau, fille-mère ; il se déclare favorable à l'acceptation de mademoiselle Collart et disposé à accepter madame Allisart dans n'importe quel service. Il recommande de choisir quelqu'un de confiance pour apprenti boucher.

Mots-clés

[Emploi](#), [Famillistère](#)

Personnes citées

- [Allisart \[madame\]](#)
- [Collart \[mademoiselle\]](#)
- [Duchateau, Marie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Neuville 20 Janvier 79

Cher Monsieur Demisart,

Je ne vois pas de motif pour
le renvoi de Maria Duchateau.
jusqu'à plus ample informé,
car ce que vous nous apprenez
est une nouvelle pour nous.
Mais je ne puis apprécier
la situation de la fille-mère
du moment qui elle remplit
ses devoirs.

Je ne vois pas d'un autre
côté rien qui s'oppose à accepter
M^{lle} Collart, ou moins momentanément
si cela est nécessaire.

Je serai toujours disposé
à accepter M^{me} Allibert dans
n'importe quel service.

Il faut pour prendre un
apprenti soucher que son
caractère et sa moralité

inspirent confiance.
Voyez si en cet
air de jeune Kelly.

Agitez si vous le
mes bon cœur et civilite.

et
en